

# ASSEMBLEE GENERALE DES PEP 71

## PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS 2008

*Vous venez de prendre connaissance avec le rapport d'activité et le rapport financier de l'évolution de notre association départementale, une évolution qui concerne aussi les cadres et les militants qui ont pris le relais en 2007: Jean Marc Frizot à présent trésorier général, Serge Fichet directeur général, Catherine Delaume responsable du service éducatif. Notre conseil d'administration lui aussi se renouvelle et s'élargit.*

### **Un cadre pour nos actions (2007-2010)**

- **Le projet fédéral**
- **Les orientations départementales**

Lors de notre Assemblée Générale 2007, nous vous avons présenté les 2 axes fondamentaux du projet adopté par la Fédération Générale des PEP dans lesquels nous souhaitons que s'inscrive pleinement le projet départemental des PEP 71 pour les années à venir (2007-2010).

Il exprimait Deux priorités:

- Répondre à la demande sociale par l'accompagnement des enfants, des adolescents, des adultes, des familles, notamment pour les plus défavorisés
- Construire dans le cadre de la laïcité et par la solidarité, une société d'appartenance permettant à chacun l'égal accès aux droits fondamentaux.

Ce projet départemental, a été validé le 26 octobre 2007 par notre conseil d'administration. Ses orientations et ses objectifs le placent dans la continuité du projet précédent. Notre association s'est définie à la fois dans sa complémentarité avec l'Ecole de la laïcité et de la solidarité, et comme un des premiers acteurs de l'économie sociale du département.

### **Une société de tensions et de ruptures,**

- **Exemples et questions**

Dans une société de tensions et de ruptures qui vise plus à dresser les hommes les uns contre les autres qu'à les unir, où les « coups médiatiques » se substituent au dialogue et au respect de l'autre, la cause des PEP, celle de la solidarité et de la laïcité, demeure, étonnamment actuelle référée à quelques exemples.

- La célébration permanente à la « Une » des revenus indécents de quelques uns et de l'individualisme « libéral », au moment où, pour plusieurs millions de nos concitoyens, la pauvreté interdit tout projet d'avenir et contraint des familles à vivre dans la précarité et la dépendance quotidienne.
- L'abandon de la solidarité nationale aux organisations caritatives, ou en effort financier demandé aux malades en faveur des plus malades sous forme de franchises médicales.
- La mise en cause, réitérée de la laïcité républicaine par le chef de l'Etat lui-même, n'accordant pas la même place aux valeurs républicaines et aux valeurs religieuses jugées supérieures, ouvrant la porte aux communautarismes religieux qui veulent imposer leurs obscurantismes,...
- La liquidation dans l'éducation nationale des acquis progressistes de l'école avec moins d'enseignants, moins d'heures de classe, moins d'ouverture sur la culture, moins d'école pour tous les enfants et adolescents.

- La mise en place, sous couvert d' « immigration choisie », d'une véritable chasse à l'étranger sans papier indigne du « pays des droits de l'homme ».
- La Réforme Générale des Politiques Publiques qui se traduit sous couvert d'économie et de modernisation par des suppressions massives de postes par la disparition des échelons départementaux de nos administrations et services restreignant l'accès aux droits et services de nos concitoyens les plus fragiles.

### **Dans nos deux domaines d'activité,**

- **Mettre nos valeurs en actes**

Nous nous devons, dans notre mouvement, d'être particulièrement attentifs à tous ces aspects, et de contribuer à apporter des réponses, en termes de promotion de nos valeurs mais aussi en termes de propositions aux côtés des autres associations, et comme partenaires des projets des collectivités territoriales et des services publics.

La solidarité et la laïcité, nous devons les mettre en actes quotidiennement. Elles sont au cœur de nos choix dans nos domaines d'activité, elles sont, comme les valeurs républicaines doivent l'être, au cœur de cette conception du service public que nous partageons avec nos partenaires lorsque nous passons une convention ou un contrat, lorsque nous proposons un projet, une action, une aide. C'est à ces conditions que notre travail professionnel et militant prend tout son sens, et qu'il peut constituer une réponse aux besoins sociaux, pour favoriser l'appartenance de chacun à la société commune, dans la perspective d'une citoyenneté active.

### **Domaine Social et Médico Social**

- **Un pôle Adultes pour l'appartenance**
- **L'Accompagnement de la scolarisation**

Il en est ainsi du développement de notre « Pôle Adultes » dans sa dimension « handicap psychique », avec la création d'un ESAT spécifiquement dédié articulé avec un SAMSAH. Son objectif sera d'accompagner des personnes qui aujourd'hui n'ont pas, ou plus leur place dans le monde du travail et partant dans la société, et de leur permettre par cette « Transition » d'accéder à un emploi et à l'autonomie, tout en bénéficiant d'une aide médicalisée et sociale répondant à leur projet et à leurs besoins. Nous situons ce projet dans une dynamique qui considère l'insertion professionnelle progressive, l'accès aux activités sociales ou culturelles, avec l'étayage nécessaire, comme la voie la plus favorable pour l'appartenance des personnes handicapées à la société.

De même, l'accompagnement social ou médico social constitue la réponse indispensable pour que les objectifs de scolarisation de tous les enfants (dont la loi de 2005 est garante) se réalisent. C'est la raison pour laquelle, nous développons prioritairement deux réponses.

La première est celle des CAMSP, qui permettent par l'accompagnement des familles de conduire avec elles des actions de prévention et de soins qui favoriseront la scolarisation.

La seconde est celle des SESSAD, outil majeur (et complémentaire d'autres comme les CMPP) de la scolarisation en milieu ordinaire. Les professionnels travaillent en relation avec l'école et avec les familles afin que le projet de vie de l'enfant (validé par la CDAPH) soit axé comme celui de tous les enfants sur la mise en place d'un parcours scolaire comportant toutes les aides qui permettront au jeune d'aller le plus loin possible et jusqu'à la formation professionnelle.

Cette volonté, nos partenaires institutionnels la retrouvent dans l'ensemble de nos projets futurs qu'il s'agisse de la diversification des accueils et de l'aide à la parentalité à la MECS, ou de la création d'un IME basé grâce à la coopération des équipes, sur la scolarisation en milieu ordinaire et l'adaptation aux besoins individualisés pédagogiques éducatifs ou thérapeutiques de chaque jeune.

### **Domaine Education et Loisirs**

- **Apprendre et éduquer en classes de découvertes**
- **Des projets à construire pour la réussite éducative**

Il faut en être convaincu, et les chiffres de notre activité le montrent, les classes de découvertes ont un réel avenir, parce qu'elles répondent à une demande des enseignants, dans le cadre de leurs programmes, et qu'elles représentent un temps éducatif irremplaçable pour les jeunes. Mais il faut aussi prendre en compte, la diversité des demandes et l'adéquation des réponses. C'est à cela que nous continuons à travailler avec les enseignants, conscients que les objectifs ne peuvent être atteints sans la qualité des conditions d'accueil et la pertinence des réponses pédagogiques apportées.

Les politiques de Réussite Educative qui se mettent actuellement en place sollicitent notre réflexion par leur complexité. Est-il possible de bâtir, à côté ou au-delà de l'école, un dispositif d'accompagnement, ou de soutien, individualisé, associant les enseignants, la famille, et le jeune, les intervenants,...avec l'ambition d'une éducation réussie pour chacun et surtout pour les élèves appartenant aux milieux les plus défavorisés, par la coopération de tous les professionnels. Nous avançons dans les propositions. C'est un des enjeux essentiels face au désengagement de l'éducation nationale recentrée sur la « performance scolaire ».

### **Une « nouvelle gouvernance » associative**

- **Un Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens pour les PEP 71**
- **Une professionnalisation du siège au service de l'économie sociale**

Ce que recouvre cette expression technocratique c'est la transformation dans laquelle nous sommes engagés avec nos tarificateurs : DDASS, Conseil Général et Education nationale. Dans le cadre de la réforme générale des politiques publiques, et des directives européennes concernant nos domaines d'activité, il nous fallait pouvoir présenter à nos tarificateurs d'abord un diagnostic de l'ensemble de nos établissements et services, puis des objectifs qualitatifs et quantitatifs permettant leur développement et compatibles avec les moyens dont nous souhaitons disposer pour la gestion et le pilotage de notre association.

En septembre, nous pensons signer avec nos partenaires un contrat pour 5 ans qui garantira notre fonctionnement et notre développement.

Pour cela, dans le cadre d'un dialogue auquel l'ensemble du personnel est déjà associé, il nous faut développer les capacités de notre siège à la conception de nouveaux projets, à la gestion budgétaire et financière en partenariat avec notre banque et un institut de conseil, au dialogue social et à la formation en nous référant à un expert en droit du travail, à l'évaluation de la qualité de nos actions à l'interne comme à l'externe. Il nous faudra par conséquent accroître nos capacités de réponse en termes de personnels, de logistique informatique et de locaux.

### **La vie associative garante de notre avenir**

- **Un second projet départemental**
- **Une adaptation de nos statuts**
- **Pour un mouvement laïc porteur d'un projet de société**

Cette nouvelle gouvernance, cette dimension technique ou managériale de notre fonctionnement rend plus nécessaire encore le renforcement de notre vie associative. La diffusion de notre second projet départemental, le renouveau de notre site, la campagne d'adhésions, nos bonnes relations avec les collectivités territoriales, et les services de l'état expriment notre confiance dans les valeurs des PEP, et le sens de nos actions pour les faire vivre.

Nos statuts avaient besoin d'une adaptation aux évolutions de la société comme à celles du droit des associations. Nous proposons à l'assemblée générale de voter les modifications validées au C.A. du 27 janvier 2008.

Mais enfin, mais surtout, nous voulons vous dire que notre combat citoyen pour une société plus juste et plus solidaire ne peut se mener sans une véritable implication des militants ou des adhérents dont le nombre constitue en premier l'expression d'un soutien. Ce nombre est aujourd'hui trop faible. Il faut qu'en nous soutenant, en participant s'ils le souhaitent à nos actions, nos adhérents soient fiers de témoigner de leurs convictions et de leurs espoirs dans un Mouvement laïque pour le droit à l'éducation, le respect des personnes, et l'exercice d'une solidarité citoyenne.

C'est ce mouvement que nous souhaitons voir naître pour soutenir notre Réseau fédéral lors de notre très prochaine assemblée générale fédérale, au moment où le gouvernement veut réduire nos associations à la fonction de simples prestataires de service, ou de gestionnaires des activités non « rentables » des services publics.

C'est le sens de notre adhésion, c'est l'avenir des PEP.

**Jean Michel CHARLES**

**Président des PEP 71**